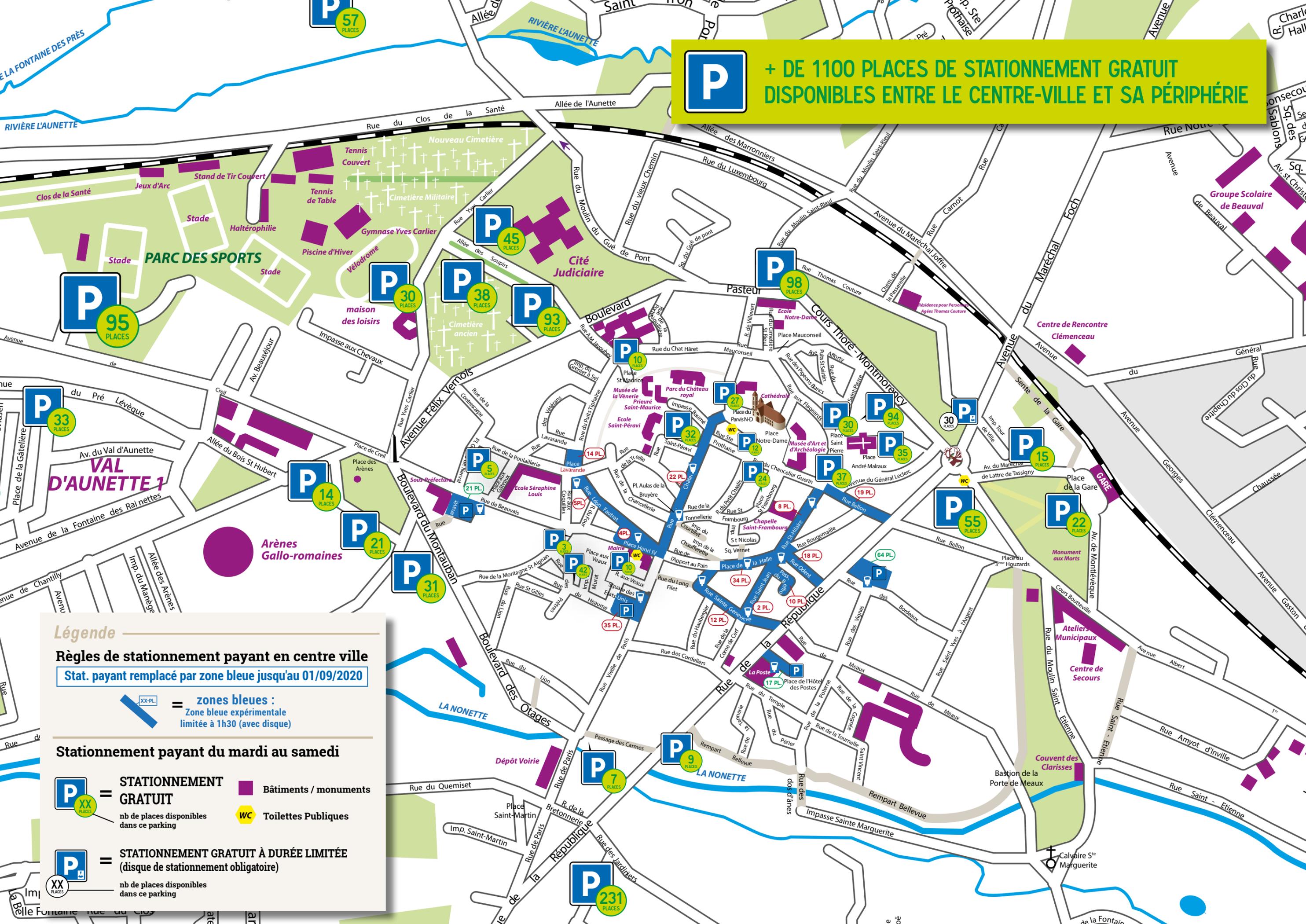




+ DE 1100 PLACES DE STATIONNEMENT GRATUIT DISPONIBLES ENTRE LE CENTRE-VILLE ET SA PÉRIPHÉRIE



Légende

Règles de stationnement payant en centre ville

Stat. payant remplacé par zone bleue jusqu'au 01/09/2020

= zones bleues :
Zone bleue expérimentale
limitée à 1h30 (avec disque)

Stationnement payant du mardi au samedi

= **STATIONNEMENT GRATUIT**
nb de places disponibles dans ce parking

= Bâtiments / monuments

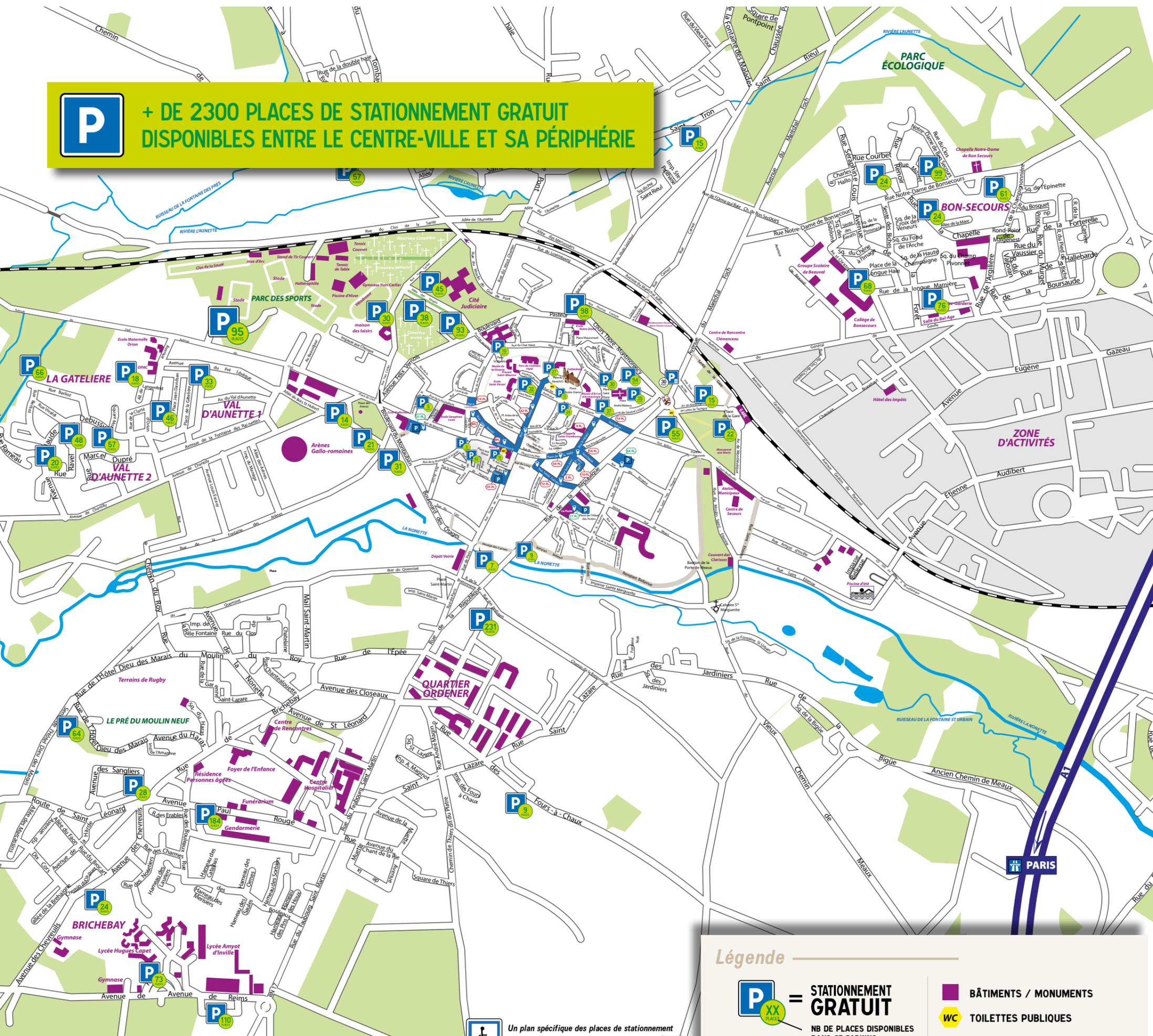
= Toilettes Publiques

= **STATIONNEMENT GRATUIT À DURÉE LIMITÉE**
(disque de stationnement obligatoire)

nb de places disponibles dans ce parking



**+ DE 2300 PLACES DE STATIONNEMENT GRATUIT
DISPONIBLES ENTRE LE CENTRE-VILLE ET SA PÉRIPHÉRIE**



Légende



STATIONNEMENT GRATUIT
NB DE PLACES DISPONIBLES
DANS CE PARKING

BÂTIMENTS / MONUMENTS
WC TOILETTES PUBLIQUES



Un plan spécifique des places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est téléchargeable sur www.ville-senlis.fr



Hôtel de ville de Senlis
3 Place Henri IV 60300 SENLIS

HORAIRES
du lundi au vendredi : 08:30 - 12:00 13:30 - 17:30
Permanence à l'état civil, le samedi de 9h à 12h.

TÉL. : 03 44 53 00 80
MAIL : mairie@ville-senlis.fr

www.ville-senlis.fr



LE STATIONNEMENT PUBLIC À SENLIS

